



# Chèzeneuve

Conseil Municipal du 10 décembre 2018

11 conseillers présents.

Absents : Sandrine Hans, Olivier Saussac, Grégory Toussaint, Julien Sermet.  
Secrétaire de séance : Guy Barnier

Tél. 04.74.28.21.24 - Email:mairie.chezeneuve@wanadoo.fr - Site internet: www.chezeneuve.fr

## 1 Cession d'une parcelle à la commune

Délibération est prise pour la cession à la commune, par un riverain, d'une parcelle de 26 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique.

Ceci dans le but de faciliter l'accès aux logements de l'Ancienne Usine.

## 2 Désignation d'un représentant au SMABB

Suite au transfert de la compétence GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*), au SMABB (*Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre*) il est demandé aux communes de désigner un représentant pour participer aux travaux du volet GEMAPI. Le conseil désigne Guy Barnier.

## 3 Attribution de subventions

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Maison Familiale Rurale de La Grive : 100€
- EFMA (*Espace de Formation aux Métiers de l'Artisanat*) de Bourgoin-Jallieu : 100€
- ADRM (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) : 600€

## 4 Renouvellement du copieur de la mairie

Le contrat de maintenance du copieur de la mairie arrive à échéance. Il est urgent de le renouveler. En effet, la généralisation de la dématérialisation n'autorise pas la moindre défaillance de ce matériel.

Après contact avec deux fournisseurs, nous nous orienterions vers une location avec contrat de maintenance auprès de la société KODEN.

Cependant, avant décision définitive, nous allons nous renseigner auprès de communes voisines pour connaître leurs choix.

## 5 Travaux aménagements RD23

Après rencontre avec le bureau d'étude ERCD et l'entreprise Gachet, les travaux d'aménagement de la RD 23 sur les secteurs du Bournay et de Malassin doivent débuter début mars 2019. Durée prévue des travaux, environ 2 mois pour un coût de 69990€ HT.

## 6 Questions diverses

### Aménagement de la salle de restauration scolaire :

Le début des travaux par l'entreprise Guillot P2A de St Savin est programmé le 18 février 2019.

Après avoir étudié les propositions de trois fournisseurs, des tables et des chaises adaptées aux enfants de classes maternelles et primaires vont être commandées.

Afin de pallier à la suppression du bar, des tables « mange-debout » vont aussi être achetées.

### Centrale villageoise photovoltaïque

À ce jour, 13 toitures ont été retenues sur le Nord-Isère, soit 610 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pouvant alimenter potentiellement 60 foyers.

Sur notre commune, la pose de ces panneaux va débuter sur les toits de la mairie et de la « Grange ».

## 7 Agenda

Après-midi jeux : **lundi 7 janvier à 14h 30** salle derrière l'église.

Vœux de la municipalité : **dimanche 6 janvier 2019 à 11 heures** à la salle d'animation.

Diots du foot : **dimanche matin 13 janvier 2019** à la salle d'animation

Assemblée générale du Comité des Fêtes : **samedi 19 janvier à 10h 30** salle du conseil municipal

Vente de brioches du Sou des écoles : **samedi 19 janvier** (réservez leur un bon accueil !).

L'ensemble des membres du conseil municipal tient à remercier le Comité des Fêtes pour son investissement à l'occasion du Téléthon et du repas des « anciens » !

**Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année !**

Ce compte-rendu sera mis en ligne sur le site de la mairie à l'adresse: [www.chezeneuve.fr](http://www.chezeneuve.fr)